

Energie biomasse

Le Maroc accuse encore du retard

La biomasse est certes l'énergie la plus ancienne au Maroc et encore parmi les plus utilisées, mais elle est la moins connue.

Plusieurs défis restent à relever pour faire croître sa part dans le mix énergétique marocain.

Pour Jean-Baptiste Trémouille, Directeur général d'AVEO Energie, le contexte énergétique actuel du Maroc, empreint d'une volonté politique pour développer les énergies vertes, permet de faire progresser cette filière.

Finances News Hebdo : Etant une énergie compétitive, non soumise aux fluctuations des marchés comme c'est le cas pour le gaz ou le pétrole, la biomasse est une source d'énergie en plein essor. Vous qui opérez dans la production et la valorisation de la biomasse au Maroc depuis 2014, où en est le Royaume aujourd'hui ?

Jean-Baptiste Trémouille : Il y a un paradoxe flagrant concernant la biomasse au Maroc. Et pour cause, cette énergie est la plus ancienne et encore aujourd'hui parmi les plus utilisées, mais en même temps la moins connue ! En effet, tous les foyers, hammams ou fours à pain qui brûlent des matières végétales (bois et noyaux d'olive notamment) pour cuire ou chauffer sont souvent - sans le savoir - des utilisateurs de biomasse, et donc à bien des égards plus respectueux de l'environnement que des consommateurs de combustibles fossiles.

La grande évolution que nous constatons depuis quelques années tient avant tout à l'évolution des technologies utilisées pour transformer la biomasse en énergie (bien plus efficaces), à leur industrialisation et à leur démocratisation. Aujourd'hui, n'importe quel industriel ou hôtel peut se positionner sur la biomasse, même sans dominer la technologie ou produire du combustible.

F.N.H. : Pourquoi le Maroc accuse du retard dans ce domaine ?

J. B. T. : Les technologies liées à la biomasse requièrent des investissements lourds et concurrencent directement les énergies fossiles. Pour qu'elles se développent, il faut donc à la fois que les entreprises aient confiance en leur santé dans 5 à 10 ans, et que les alternatives polluantes soient assez chères. Et c'est le cas aujourd'hui au Maroc. Par ailleurs, il faut que se développent des compétences techniques (ingénieurs, chaudronniers, logisticiens...), des fournisseurs en biomasse de bonne qualité et que les déci-



Jean-Baptiste Trémouille

deurs assimilent que cette filière est tout à fait capable de répondre à leurs besoins techniques, tout en leur assurant une bien plus grande maîtrise de leur facture énergétique.

F.N.H. : Que représente aujourd'hui cette ressource dans le mix énergétique marocain ?

J. B. T. : On ne peut pas le savoir avec certitude en l'absence d'étude sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, une grande partie de cette biomasse est utilisée de manière informelle, et n'est donc pas facile à cartographier. Ce que l'on perçoit en revanche, c'est que le Royaume est loin de la moyenne mondiale. En effet, la biomasse représente environ 10% du mix énergétique mondial (données du GIEC 2014). Toutefois, au moins une vingtaine de grandes industries marocaines utilisent déjà la biomasse (et parfois depuis très longtemps), environ

une vingtaine d'hôtels est équipée et bien entendu, des centaines de hammams l'utilisent, quoique souvent de manière très peu efficace.

F.N.H. : Les instruments mis en place par les pouvoirs publics permettent-ils d'augmenter cette part et d'inciter davantage les entreprises à recourir à cette ressource ?

J. B. T. : A ma connaissance, il n'y a pas d'instrument particulier en faveur de la biomasse. Les textes réglementaires en autorisent toutefois l'usage, au même titre que les autres énergies renouvelable (solaire, éolien, hydraulique). Toutefois, des agences gouvernementales communiquent de plus en plus sur le sujet et mettent en avant les atouts de la biomasse; cela a été le cas notamment pendant la COP22. Cela permet aux sociétés actives dans ce domaine - comme AVEO Energie - de bénéficier indirectement d'une reconnaissance institutionnelle bienvenue.

F.N.H. : Comment pouvons-nous booster l'utilisation de cette ressource ?

J. B. T. : Un certain nombre de propositions ont été faites, notamment - éliminer la TVA sur l'énergie produite à partir de la biomasse, inciter les universités ou l'OFPT à intégrer dans leurs cursus des formations spécifiques, mettre en place des lignes de crédit dont puissent bénéficier les acteurs du secteur ou encore inciter les agriculteurs, l'industrie du bois et l'agro-industrie à transformer leurs déchets végétaux en combustible biomasse de qualité.

En tout état de cause, les technologies existent, le contexte énergétique actuel du Maroc est favorable et la volonté de faire progresser cette filière est patente : l'énergie-biomasse bénéficie donc de belles perspectives au Maroc. ■

Propos recueillis par Lamiae Boumahrou

Les textes réglementaires en autorisent toutefois l'usage, au même titre que les autres énergies renouvelable.